

Prix Espoir IMT – Académie des sciences [créé en 2017]

APPEL A CANDIDATURES 2019

L'Académie des sciences décernera en 2019 le Prix Espoir IMT – Académie des sciences d'un montant de **15.000 euros**.

Ce Prix annuel fondé par l'IMT (Institut Mines-Télécom), en partenariat avec la Fondation Mines-Télécom, est destiné à récompenser un(e) scientifique de moins de 40 ans au premier janvier de l'année d'attribution du prix (cette limite pouvant être repoussée d'un an par enfant), ayant contribué par une innovation majeure à faire progresser des problématiques issues du monde industriel ou de l'entreprise, au service d'une économie durable, dans l'un des domaines scientifiques et technologiques suivants :

- transformation numérique dans l'industrie ;
- ingénierie de l'énergie et de l'environnement ;
- matériaux et fabrication.

Le Prix Espoir IMT – Académie des sciences est décerné sans condition de nationalité à un(e) scientifique travaillant en France, ou en Europe en liaison étroite avec des équipes françaises.

Pièces du dossier de candidature

Les dossiers doivent être impérativement transmis à l'Académie des sciences par un directeur de laboratoire, un responsable d'établissement ou un Membre de l'Académie qui apporte son soutien à la candidature. **Les candidatures directes ne sont pas recevables**. De plus, une même personne ne peut être candidat à deux prix la même année.

Ils doivent comprendre :

1. Le formulaire de candidature au Prix Espoir IMT – Académie des sciences
2. Une lettre de soutien donnant un avis personnel sur le candidat (1 page)
Cette lettre doit être envoyée directement et confidentiellement à l'Académie.
3. Un bref curriculum vitæ (1 page)
4. Les principaux résultats scientifiques du candidat en regard des attentes du Prix (2 pages)
5. La liste de ses principales publications (5 au maximum, chacune commentée en un bref paragraphe, avec un lien sur une archive ouverte, 1 page)

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature sont à adresser :

- Par courrier électronique en un fichier unique (format PDF) à l'adresse suivante :
selay.diakite@academie-sciences.fr, muriel.touly@academie-sciences.fr
- Par voie postale en 1 exemplaire à l'adresse suivante :
Académie des sciences, Service des Séances et des Prix
23, quai Conti – 75006 PARIS

Date limite de dépôt des dossiers de candidature à l'Académie des sciences
le mardi 23 avril 2019

Un dossier de nomination à ce prix reste valable pendant 3 ans ; il pourra être actualisé par le soutien scientifique. Le Prix Espoir sera remis à l'Académie des sciences sous la Coupole de l'Institut de France.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le site de l'IMT <https://www.imt.fr/imt/prix-et-distinctions-decernes/prix-imt-academie-des-sciences/> ou contacter :

Sèlay Diakité - Tél. : 01.44.41.45.76 - Fax : 01.44.41.44.21, selay.diakite@academie-sciences.fr
Muriel Touly Tél. : 01.44.41.43.79 - Fax : 01.44.41.44.21, muriel.touly@academie-sciences.fr

Vos données personnelles sont collectées et traitées par l'Académie des sciences aux fins de répondre à votre demande de candidature pour le prix cité ci-dessus. Vos données ne seront pas communiquées à l'extérieur de l'Académie des sciences. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité sur vos données. Vous pouvez faire valoir vos droits en nous contactant et en justifiant de votre identité. En cas de litige vous disposez du droit de saisir la CNIL. Toute demande d'effacement des données est susceptible d'empêcher l'exécution de votre candidature à ce prix.

Lauréats précédents

2018 :

Iohan Mihai Miron, chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique, Laboratoire Spintec de l'université Grenoble Alpes du Commissariat à l'énergie atomique.

2017 :

Julien Bras, directeur adjoint du Laboratoire de génie des procédés papetiers (LGP2), PAGORA à Saint-Martin d'Hères